

Renouvellement Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques dans la catégorie "Opérateur"

- Formation continue -



Nous contacter



Les Vaseix

Objectifs visés et Évaluables

- Assurer le stockage de produits en toute sécurité en fonction du type de produits et de leur degré de dangerosité dans un local approprié répondant aux normes techniques en vigueur.
- Préparer la bouillie dans le respect des consignes de sécurité et appliquer les procédures de protection individuelles adaptées à chaque type de produits.
- Réaliser les opérations d'épandage des produits phytopharmaceutiques en respectant la réglementation en vigueur, en assurant sa sécurité, celle de tiers et de l'environnement, selon les consignes données par son supérieur au sein de son entreprise.
- Connaître les différentes catégories de produits phytopharmaceutiques et savoir décrypter la fiche de données de sécurité de chaque produit utilisé.
- Connaître et appréhender les situations à risques et être en mesure de réduire les risques au maximum.
- Connaître les procédures d'alerte et les mettre en œuvre en cas d'intoxication, d'incidents pendant la phase de préparation ou d'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Conditions du métier

Certificat adapté à toute personne exerçant une activité professionnelle en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Certificat attestant d'un niveau de connaissance adapté en fonction de l'usage des produits phytopharmaceutiques.

Public ciblé

Professionnels :

- Salariés
- Personnels de collectivité territoriales

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac
Les Vaseix
87430 Verneuil sur Vienne
05.55.48.44.30
cfppa.limoges@educagri.fr

Pré-requis

Pré-requis pédagogiques : Français « lu, écrit, parlé »

Utilisation de base de l'outil informatique

Pré-requis matériels : tablette ou ordinateur avec connexion internet stable pour le suivi de la formation à distance.

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

Modalités d'alternance

Formation dispensée exclusivement en Centre de Formation

Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement. Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Modalités pédagogiques

Formation dispensée en présentiel, en salle (cours, échanges de pratiques, mise en situation, études de cas). Ou en distanciel via la plateforme Préférence Formation (documents à consulter, guide d'activités interactives, recherches actives sur les sites de référence et les fiches réglementation, quiz, QCM préparatoire).

Validation de la formation

Mode de validation	Inscrit au RS n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Certifiant	5653	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt	10/09/2016

Contenus principaux de la formation

Réglementation

Cadre réglementaire, français : Plan Ecophyto – Grenelle, les différents certificats => Obligation, définition produits phytosanitaires, transport et stockage.

Stratégies pour limiter recours phytos

Identification des bioagresseurs

Biocontrôle, lutte intégrée. Choix espèces variétés, contrôle cultural, travail du sol.

Raisonnement intervention.

Prévention des risques pour l'environnement

Impact sur l'environnement, connaissance des dangers, contamination, pollution et risques

Santé

Etiquette, pictogrammes, situation d'exposition. Dangers, pénétration, intoxication. Devenir des produits.

Durée totale de la formation : 7h00

Modalités d'évaluation

Attestation de formation permettant la demande de renouvellement du certificat selon procédure sur la plateforme service.public.fr

Rémunération

Formation non rémunérée.

Tarifs et financements

Coût de la formation

Individuel : 140 € par jour.

Groupe : 1 100 € par jour

Salariés, personnels de collectivités territoriales... Quel que soit votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation. Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches et une proposition individualisée vous sera remise.

Chiffres clés

Taux de satisfaction 2023 : 100%

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix

Les Vaseix

87430 Verneuil/Vienne

05.55.48.44.30

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Développeur des stages courts de la formation continue :

Carine BOURROU

Tél : 05.55.48.44.30

Mail : carine.bourrou@educagri.fr

Référente administrative :

Carine BOURROU

Tél : 05.55.48.44.30

Mail : carine.bourrou@educagri.fr

Référente handicap :

Estelle NGUYEN

Tél : 05.55.48 44 30

Mail : estelle.nguyen@educagri.fr